
[Imprimer](#)

Appel à projets : « Innover pour réussir la transition agroécologique » du 05 novembre 2021 au 16 juin 2022

Image

Projets attendus

Les projets attendus doivent proposer des solutions innovantes portant sur les agroéquipements, le numérique en agriculture, les bio-intrants, la biostimulation, la biofertilisation, la valorisation des ressources génétiques, ou la combinaison de ces leviers. Ils présentent une assiette de dépenses totales d'un montant supérieur à 500 k€ pour les projets individuels et supérieur à 2 M€ pour les projets collaboratifs.

Les thématiques d'intervention prioritaires sont les suivantes

- Développer des équipements agricoles intelligents et connectés (matériel et immatériel), permettant de concevoir, piloter et mettre en pratique un système agricole complexe et multi-performant, en s'appuyant sur des matériels adaptables, efficaces sur le plan agro-environnemental et multi-usages, permettant d'optimiser la valeur ajoutée des cultures ou de l'élevage et des cultures associées ;
- Remplacer ou limiter le recours aux intrants fossiles ou de synthèse (engrais, produits phytopharmaceutiques conventionnels, antibiotiques en élevage) par une mobilisation de solutions fondées sur la nature, de produits d'origine biologique ou d'organismes vivants (biostimulants, produits de biocontrôle, biofertilisants, plantes de service, ...) ;
- Valoriser la diversité des ressources génétiques à travers la sélection de populations hétérogènes en visant des combinaisons optimisées qui apportent multi-performance et résilience vis-à-vis des bio-agresseurs et en contribuant à la diversification des cultures et des productions, avec des effets positifs sur la biodiversité.

Les solutions développées permettront d'accompagner les agriculteurs dans le développement de la diversification des cultures et la conduite des élevages, le déploiement de pratiques agroécologiques permettant une plus-value environnementale, et la mise en place de systèmes plus résilients, capables de s'adapter et de limiter l'impact des changements globaux.

Les projets qui, dans une logique transversale sur les systèmes de culture, mobiliseront les différents leviers mentionnés ci-dessus (équipements agricoles, bio-intrants, diversité génétique...) et optimiseront leurs interactions seront particulièrement appréciés.

Deux types de projets sont attendus et éligibles au présent appel à projets

1. Les projets individuels portés par des start-up, des PME, des ETI ou des grandes entreprises plus exceptionnellement, sur une durée indicative comprise entre 18 et 48 mois.
2. Les projets collaboratifs, portés par une entreprise, quelle que soit sa taille, et associant un ou plusieurs partenaires (entreprises, instituts techniques et/ou organismes de recherche, associations, etc.), d'une durée indicative comprise entre 3 et 5 ans.

Critères d'éligibilité

Voir le cahier des charges disponible sur cette page.

Critères de sélection

Voir le cahier des charges disponible sur cette page.

Modalités de soutien

L'intervention publique s'effectue dans le respect de la réglementation de l'Union européenne applicable en matière d'aides d'État.

L'aide apportée sera constituée d'une part de subvention et d'une part remboursable.

Dépôt des candidatures

- Date limite de dépôt : 16 juin 2022 à 12 heures (midi heure de Paris)
- Calendrier : deux relèves intermédiaires sont organisées le 15 décembre 2021 et le 24 mars 2022
- Le dossier est adressé à Bpifrance sous forme électronique sur sa [plateforme en ligne](#).

[LIEN VERS BPI](#)